

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1997)

**Rubrik:** Communication

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMMUNICATION

L'objectif du CICR en matière de communication consiste à la fois à lui faciliter l'accès aux victimes de conflits armés et à encourager l'action des médias pour attirer l'attention sur le sort tragique de ces personnes. Le dialogue, à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la société, est donc un élément essentiel de la manière dont le CICR mène ses activités opérationnelles. C'est pourquoi il cherche à établir et à maintenir autant de canaux de communication que possible avec un nombre toujours croissant de personnes et d'organisations de plus en plus diverses de par le monde. Pour ce qui est des médias, l'expérience récente a montré qu'il ne suffisait pas de faire la une. Les attachés de presse et les délégués du CICR doivent s'efforcer de maintenir des contacts réguliers avec les journalistes de tous les continents, afin d'assurer une couverture médiatique adéquate des problèmes relatifs aux victimes de la guerre.

En 1997, les questions humanitaires étaient au centre de discussions variées dans lesquelles le CICR a joué un rôle toujours plus important, en particulier dans divers séminaires et symposiums. La *London School of Economics* et la *British Broadcasting Corporation*, par exemple, ont organisé un débat sur le sujet « les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle : l'esprit humanitaire peut-il survivre ? » L'*International centre for Humanitarian Reporting* a mené des discussions à Boston à propos de l'action humanitaire et des médias ; l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (Italie) a choisi le rôle des médias dans les conflits armés comme thème de sa 22<sup>e</sup> table ronde ; et le Centre d'études diplomatiques et stratégiques, à Paris, a organisé un atelier sur les défis actuels qui se posent à l'action humanitaire et au droit international humanitaire en Afrique. Le CICR a participé activement à toutes ces manifestations. Il a en outre accueilli à Wolfsberg (Suisse) un forum humanitaire, qui a réuni des représentants de haut niveau venus des principaux pays donateurs et d'organisations humanitaires, afin de discuter des obstacles croissants auxquels l'action humanitaire<sup>1</sup> se trouve confrontée.

## Politique de communication du Mouvement

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui représente le réseau humanitaire le plus vaste au monde, a adopté une politique mondiale en matière de communication lors de son Conseil des Délégués, qui s'est

---

<sup>1</sup> Voir *Ressources extérieures*, p. 330.

tenu en novembre 1997 à Séville<sup>2</sup>. Cette politique, élaborée par le Forum de la communication du Mouvement, s'articule autour d'une série de messages-clés qui reflètent les buts et les activités du Mouvement.

Parallèlement, le Conseil des Délégués a décidé de créer un site Web du Mouvement, dont le CICR avait déjà conçu un prototype. Les objectifs de la nouvelle politique étaient notamment d'améliorer la communication au sein du Mouvement et de renforcer la capacité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à relayer des informations actualisées sur les crises humanitaires et sur les efforts du Mouvement visant à secourir les victimes, tout en faisant passer en même temps les messages-clés adoptés. À cet égard, la délégation régionale du CICR à Nairobi a été choisie comme site d'un projet pilote, et une série d'ateliers de deux jours sur les relations avec les médias y ont été organisés à l'intention des Sociétés nationales d'Éthiopie, du Kenya, de Tanzanie et de l'Ouganda. En outre, le CICR a produit un spot TV intitulé *Le devoir d'humanité*, qui a été présenté pour la première fois au Conseil des Délégués et dont des copies ont été remises à toutes les Sociétés nationales pour qu'elles l'utilisent dans leurs activités de communication. L'institution a également envoyé aux Sociétés nationales des rapports réguliers et des informations générales sur ses activités opérationnelles pour soutenir leurs efforts dans le domaine de l'information et de la récolte de fonds.

## Campagne contre les mines

La campagne du CICR « Interdisons les mines ! » s'est amplifiée tout au long de l'année, à mesure qu'approchait la date de la conférence d'Ottawa, où un traité interdisant les mines antipersonnel a été signé en décembre<sup>3</sup>. Des actions ont été entreprises dans le monde entier, sur le plan politique et dans les régions touchées ou menacées par ces armes pernicieuses, pour souligner combien il était important de participer à la campagne. Comme les années précédentes, les Sociétés nationales ont joué un rôle essentiel dans la campagne visant à interdire les mines, et plusieurs d'entre elles ont mené des activités de récolte de fonds pour venir en aide aux victimes de ce fléau. La visite de feu la princesse de Galles, Diana, en Angola au début de l'année a été largement couverte par les médias et a donné un élan positif à la campagne.

Les délégations du CICR en Angola, au Cambodge, en Géorgie et ailleurs ont organisé des journées d'information et des déplacements sur le terrain sur le thème des mines, à l'intention des médias et des autorités ; des responsables religieux y ont parfois été associés. Elles ont également pris part à un certain nombre de

---

<sup>2</sup> Voir *Coopération du CICR à la vie du Mouvement*, pp. 307-309.

<sup>3</sup> Voir *Promotion et développement du droit international humanitaire*, pp. 295-297.

manifestations locales, telles que la journée annuelle de sensibilisation au danger des mines, au Cambodge. À l'approche de la conférence d'Ottawa, plusieurs séminaires régionaux de haut niveau ont été organisés à l'intention de représentants officiels et d'experts des domaines militaire, juridique et diplomatique.

Le CICR a produit plusieurs publicités, spots TV et publications, qui ont aidé à canaliser l'opinion publique contre les mines. L'UEFA\* a accepté que le spot « José » en faveur de l'interdiction des mines soit diffusé à l'occasion de chaque match de football de la Ligue des champions qu'elle organisait et qui était retransmis par la télévision<sup>4</sup>. On estime que quelque 200 millions de téléspectateurs ont vu ce spot. Les moyens locaux traditionnels ont également été utilisés pour diffuser des informations sur les mines. En Angola et au Mozambique, par exemple, des chanteurs et des danseurs populaires se sont produits dans des spectacles expliquant les dangers de ces armes et la manière de les éviter<sup>5</sup>.

Le CICR et diverses chaînes de télévision ont coproduit plusieurs films documentaires sur les mines terrestres, dont *Bosnie-Herzégovine : les enfants du front*, *Mines antipersonnel : une épidémie mondiale*, et *Cambodge : Moonwalking*. Ce dernier raconte l'histoire de Chris Moon, un démineur qui a perdu un bras et une jambe dans une explosion en 1995 et qui, depuis, court des marathons dans le monde entier pour sensibiliser l'opinion publique sur le sort tragique des victimes de mines.

## Productions audiovisuelles

Bien qu'en 1997, les productions audiovisuelles aient essentiellement porté sur les mines terrestres, le CICR a continué à fournir aux chaînes de télévision des courts métrages et du matériel d'archives, en mettant notamment l'accent sur des conflits qui n'étaient plus sous les projecteurs de l'actualité. Dans le cadre de la campagne « *So Why* »<sup>6</sup>, le CICR a produit un film vidéo de 54 minutes qui suit six musiciens africains très populaires dans leur voyage à travers certaines des régions les plus troublées de leur continent. En outre, le CICR a produit la version 1997 de la rétrospective *Panorama*, le film qui, chaque année, passe en revue les activités de l'année.

Le site Web du CICR a attiré de plus en plus de « surfeurs » : presque deux fois plus qu'en 1996. Outre les informations récentes sur les buts et les activités de l'ins-

<sup>4</sup> Voir *Ressources extérieures*, p. 329.

<sup>5</sup> En ce qui concerne d'autres actions de sensibilisation aux dangers des mines, voir *Promotion et développement du droit international humanitaire*, pp. 304-305., ainsi que les encadrés concernant chaque pays.

<sup>6</sup> Voir *Promotion et développement du droit international humanitaire*, pp. 276-300.

\* UEFA : *Union of European Football Associations* (Union des associations européennes de football).

titution, il a inclus un tour d'horizon historique de la période allant de 1863 jusqu'aux conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Après l'ouverture du site, en 1995, le nombre de publications et de vidéos du CICR commandées avait considérablement augmenté, et cette tendance s'est poursuivie en 1997.

## Expositions et publications

L'exposition itinérante *CICR : le défi humanitaire* a poursuivi sa tournée en Suisse au cours des premiers mois de l'année. Avant de gagner Florence, elle a été présentée au musée de la Croix-Rouge à Castiglione, près du lieu de la bataille de Solférino (nord de l'Italie), où le fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, a été confronté pour la première fois à l'horreur de la guerre. Comme les années précédentes, le CICR a également participé au Salon international du Livre et de la Presse, à Genève.

Le siège du CICR a continué de faire paraître des publications régulières comme le magazine *Croix-Rouge*, *Croissant-Rouge*, le *Rapport d'activité* et la *Revue internationale de la Croix-Rouge*. En outre, il a publié le premier rapport annuel de ses Services consultatifs en droit international humanitaire, une brochure sur les activités liées à la protection intitulée *L'action du CICR en faveur des prisonniers*, et divers ouvrages et manuels portant sur des questions juridiques<sup>7</sup> et la chirurgie de guerre. Quant aux délégations du CICR, elles ont produit un nombre croissant de brochures, d'affiches, de calendriers et de dépliants.

---

<sup>7</sup> Voir *Promotion et développement du droit international humanitaire*, p. 290.